

L'hon. Alvin Hamilton (Qu'Appelle-Moose Mountain): Monsieur l'Orateur, je participe à ce débat pour une raison qui me semble très profonde. Il y a de nombreuses années, je faisais partie d'un groupe de jeunes qui s'inquiétaient de voir une grande partie de l'industrie canadienne, en particulier dans le secteur des ressources, tomber aux mains de personnes qui vivaient en dehors du pays et dont les intérêts se trouvaient à l'étranger.

En étudiant attentivement ce problème, l'idée de créer une réserve de capitaux contrôlée par des Canadiens et accessible aux industries, aux entreprises de ressources à l'étape de la mise en valeur, s'est peu à peu précisée dans notre esprit. Cette idée n'était pas restreinte au groupe auquel j'appartenais. Un certain M. Ball, qui était à l'époque président de la Banque de Montréal, regrettait tellement qu'il n'y ait pas au Canada, d'organisme chargé de réunir des capitaux pour aider les Canadiens à se rendre maîtres des industries de leur pays, qu'au nom de sa banque, il fit une proposition à la Commission royale d'enquête Gordon en 1955. C'est, d'après moi, la première fois que l'on a commencé à parler d'une caisse nationale de développement, d'une société de développement nationale ou, comme on l'appelle maintenant, une Corporation de développement du Canada. Je rends hommage à feu M. Ball d'avoir fait cette proposition à l'organisme approprié, c'est-à-dire une commission royale d'enquête chargée d'étudier les perspectives de notre pays.

J'ai été étonné en lisant le hansard de vendredi dernier de constater que les historiens du NDP n'ont fait aucun cas de toutes ces tribulations et préoccupations au sujet de l'avenir de notre pays ainsi que de tous les efforts sérieux visant à placer le problème dans le contexte où il devait être étudié, c'est-à-dire au Parlement. Ils ne sont remontés qu'à l'année 1961, date où le monde a été créé en même temps que le Nouveau parti démocratique. Je tiens à prévenir ces combattants de la dernière heure qui veulent lutter pour que le Canada devienne propriétaire de son économie que bien d'autres le font depuis plusieurs décennies, avant même qu'on ait jamais entendu parler de ces prétendus socialistes.

• (1700)

Je veux faire enregistrer un fait historique au compte rendu. Lors du congrès de mon parti en 1956, nous avons proposé cette mesure législative, bien avant la présentation du rapport de la Commission Gordon. La résolution relative à la mesure législative a été présentée et le texte final a même été rédigé par le député du Yukon (M. Nielsen) et moi-même. La résolution portait que si jamais nous prenions le pouvoir nous préconiserions des investissements effectués de concert avec les provinces, les municipalités, des sociétés et des particuliers, à remboursement direct ou indirect.

Donc, après notre accession au pouvoir, au début de 1958, je crois, l'un de nos premiers projets a été de créer une société nationale de développement sous une forme ou une autre, à laquelle des particuliers, des banques, des compagnies d'assurance, des fonds mutuels et des caisses de retraite pourraient participer financièrement. Il s'agissait d'avoir un personnel hautement compétent pour étudier des projets d'exploitation de ressources et de fabrication et formuler des recommandations au sujet de la suite à y donner. La question a fait l'objet d'une étude pour laquelle nous avons engagé un des principaux économistes du monde bancaire. Il est maintenant fonctionnaire. Nous avons engagé aussi des personnalités éminentes du monde des affaires pour établir ces projets. Je regrette

Vente de Polymer

personnellement, comme, j'en suis convaincu, le regrettent la plupart des Canadiens, que d'autres questions aient eu priorité sur celle-là. En 1961, c'est le conseil de la productivité qui a eu la priorité par rapport à ce projet. En 1962, ce fut le tour du Conseil économique, dont il a été question dans le discours du trône, de passer avant le projet.

Lorsque le gouvernement changea en 1963, le président de la commission connue sous le nom de Commission royale d'enquête Gordon se hâta d'annoncer qu'il était en faveur de ce concept. Voilà pourquoi nombre de libéraux donnent le mérite de ce concept à M. Walter Gordon, un excellent nationaliste canadien. En réalité, toutefois, même si ce mémoire a été présenté en 1955, même si on en a discuté dans ce volume de Woods, dans un des quelque 20 tomes publiés en même temps que le rapport de la Commission royale Gordon, la recommandation relative à la Corporation de développement du Canada n'était mentionnée ni dans le rapport préliminaire de la Commission royale Gordon, ni dans le rapport définitif. Je suis sûr que Walter Gordon a regretté le jour où il n'a pas jugé utile de formuler cette recommandation lorsqu'il a rédigé le rapport.

Je rappelle cette histoire pour indiquer depuis quand je me préoccupe des interventions du gouvernement. Une chose est très claire. Plusieurs parmi nous croient encore, 20 ans plus tard, qu'il manque au Canada une institution financière dans laquelle des particuliers, des sociétés et des caisses de pension puissent librement investir leur argent avec confiance de façon que, lorsque divers projets auront été examinés et trouvés réalisables, notre population aura l'occasion, comme collectivité, de participer, en possédant une action ou une part, au développement de notre pays.

Les agissements du gouvernement actuel dans ses transactions impliquant Polymer mettent ce principe en danger. Les néo-démocrates ont absolument raison de dire qu'en la vendant, le gouvernement n'ajoute pas une société qui fonctionnera dans l'intérêt des Canadiens parce qu'elle est déjà canadienne. Le NPD s'est prononcé contre la création de la Corporation de développement du Canada en lui donnant le droit de reprendre des sociétés de la Couronne, lorsque le bill à cette fin a été présenté en 1971. Il s'est prononcé contre la constitution de la Corporation de développement du Canada vendredi dernier, de même que les conservateurs. Nos motifs sont peut-être différents. Le NPD soutient qu'un nombre croissant de sociétés essentiellement socialistes devraient administrer le pays et nous estimons que les Canadiens doivent participer individuellement aux affaires du pays par l'entremise des banques et d'autres institutions à condition que le pays tire profit de leurs interventions.

Quelles que soient les différences entre les motivations néo-démocrate et conservatrice, nos deux partis ont défendu leurs idées en 1971. Ils s'intéressent tous deux aux grands principes fondamentaux sous-jacents à la Corporation de développement du Canada. Nous ne croyons pas qu'elle devrait utiliser ses fonds limités pour acheter des sociétés de la Couronne existantes. C'est pourquoi je demande aux partisans néo-démocrates d'un bout à l'autre du pays s'ils sont prêts à défendre les principes auxquels ils adhéraient vendredi dernier. Défendront-ils ce en quoi ils croyaient en 1971? Croient-ils toujours que les Canadiens sont les seuls coupables s'ils ne prennent pas des mesures pour investir davantage dans leur propre pays.